

Procès verbal du 1er Conseil d'École de Saint-Just-de-Claix 2023-2024
Le 16 novembre 2023 à 18h00

Personnes présentes :

Mairie : M. O'BATON (maire),

Enseignants : Véronique PETITJEAN, Catherine DE FLAUGERGUES, Samuel DE BESSES, Estelle MELEZE, Marie-Christine ARGENTIN, Virginie TESSIER, Sophie CHAVAT, Lydie QUINEGAGNE.

Parents délégués : Mme HERVEL Klara, Mme MASTROMATTEO Patricia, (titulaires)

Mme LAMARIE Sabrina, Mme JACQUES Emma (suppléantes)

Mme BOISSIEUX Tiffany, Mme PETITJEAN Fallon, Mme BENISSA Claire, Mme OLLAT Elodie, Mme BENNOUR Aurore (titulaires).

Personnes invitées : Mme BANAS Angélique, Mme Aurélie FILET-COCHE et Anaëlle POISSON (Atsem)

Personnes excusées :

Mme MARSETTI, Mme HAUMANI (adjointes aux affaires scolaires), DDEN (pas de représentant identifié), Mme CHATELAN Emeline, Mme FERET Sarah, Mme FLANDRIN Audrey, Mme FERREIRA Editte (représentantes de parents), M. BERTHIER (Inspecteur de l'Éducation Nationale)

1/ Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

a) école maternelle

Nombre d'électeurs inscrits : 116

Nombre de votants : 102

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 15

Nombre de suffrages exprimés : 87

Taux de participation : 87,93 %

Parents élus : Mme HERVEL Klara, Mme MASTROMATTEO Patricia, Mme FERET Sarah (titulaires)

Mme LAMARIE Sabrina, Mme FLANDRIN Audrey, Mme JACQUES Emma (suppléantes) soient 3 titulaires et 3 suppléants pour l'école maternelle.

b) école élémentaire

Nombre d'électeurs inscrits : 180

Nombre de votants : 140

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14

Nombre de suffrages exprimés : 126

Taux de participation : 77,78 %

Parents élus : Mme BOISSIEUX Tiffany, Mme PETITJEAN Fallon, Mme BENISSA Claire, Mme CHATELAN Emeline, Mme OLLAT Elodie, Mme FERREIRA Editte (suppléante), Mme BENNOUR Aurore (suppléante).

L'équipe enseignante tient à remercier les parents délégués pour leur investissement dans notre école.

2/ Les effectifs de rentrée

a) école maternelle

3 classes : 63

Classe de Mme DE FLAUGERGUES : 21 PS

Classe de Mme PETITJEAN : 21 MS/GS (12 MS 9 GS)

Classe de M DE BESSES : 21 MS/GS (12 MS 9 GS)

b) école élémentaire

5 classes : 107 élèves

Classe de Mme MELEZE /Mme HUGUES : 24 CP

Classe de Mme ARGENTIN : 21 CE1

Classe de Mme QUINEGAGNE / Mme HUGUES : 24 CE2 et 1 CE1

Classe de Mme TESSIER : 17 CM1

Classe de Mme CHAVAT : 20 CM2

Risque de fermeture en élémentaire. L'Inspecteur et la mairie travaillent conjointement pour défendre le maintien des 5 classes pour la rentrée 2024.

3/ Le règlement intérieur de l'école

Changements : Il n'y aura qu'une seule rentrée scolaire par an, pour tous les élèves, début septembre, sauf pour les élèves qui changent d'école en cours d'année.

Décision mise au vote : reconduction du règlement intérieur avec changement de l'article 1.

Nombre de voix pour : 17 sur 17

4/ Les budgets

Bilan de la coopérative scolaire

a) école maternelle

Dépenses de l'année 2022/2023 : 5 316,00€

Recettes de l'année 2022/2023 : 5 448,00 €

soit un excédent de 142,00 €

Le solde à la fin de l'année 2022/2023 était de 1 172,60 €

La coopérative scolaire a financé des abonnements à l'école des loisirs, aux incorruptibles, des livres, du petit matériel pédagogique de classe, un spectacle de Noël au Diapason, des sorties scolaires avec des accompagnateurs moyenne montagne dans les Ecouges, une sortie au Musée de Saint Antoine l'abbaye et autour de la commune, la venue de la chorale Soweto Choir, des jeux pour Noël, du matériel pour la cour de récréation, du matériel pour le jardin.

La participation des familles pour cette nouvelle année 2023-2024 s'élève à 13 euros.

b) école élémentaire

Dépenses de l'année 2022/2023: 10 871 €

Recettes de l'année 2022/2023 : 10 602 € soit un déficit de 269 € (financé par un solde excédentaire).

Le solde à la fin de l'année 2022/2023 était de 2 634,57 €.

En 2022-2023, la coopérative scolaire a financé des abonnements, du petit matériel pédagogique de classe, la venue de la chorale Soweto, la fête du livre, un spectacle de la Chouette Comédie, des sorties scolaires (ENS, La Halle de Pont en Royans, stade de St Marcellin, village de Pérouges, château de l'Arthaudières, collège de Pont), une animation fabrication de Montgolfière.

La participation des familles pour cette nouvelle année 2023-2024 s'élève à 999 €, plus un don de l'entreprise TOPEMBAL pour un montant de 1 500€, une subvention du Conseil départemental pour le Projet Espaces Naturels Sensibles de 1 610€ et une subvention de la mairie de 1 300€. Le Sou des écoles est également très actif pour aider à la réalisation des sorties scolaires : 500€ par classe. La Communauté de Communes participe indirectement à travers des appels à Projet (intervenant musical, tri des déchets etc.) entièrement pris en charge par elle.

Nous remercions vivement tous nos partenaires pour leur aide financière qui va permettre de financer les sorties scolaires et autres.

Le budget : communal

a) école maternelle

Le budget alloué cette année de 55€ par élève sera dépensé pour les 3 classes. Le matériel est en constante augmentation, et la répartition des classes dans deux lieux différents nous a obligé à acheter plus de matériel.

b) école élémentaire

Le budget alloué en 2023, de 55€ par élève a été dépensé pour les 5 classes (base 109 élèves). Le coût des fournitures scolaires ne cesse d'augmenter. Nous souhaiterions un budget similaire pour 2024 (base 107 élèves).

5/ Le projet d'école, les projets de l'année

Projet d'école : sera rédigé à l'issue des évaluations d'école (fin janvier).

a) école maternelle : Projets pour tous les élèves de l'école maternelle

Les projets en commun pour les 3 classes :

- Courseton le 16 octobre
- Sortie Bibliothèque 1 fois par mois
- Fabrication d'objet de Noël à vendre au marché de Noël 10 décembre avec le sou des écoles

- Spectacle de Noël au Diapason : 21 décembre
- Chants de Noël pour le marché de Noël le 10 décembre et pour le repas du CCAS le 12 décembre
- Intervention de Régis PEYRE intervenant Musique de février 2024 à mai 2024
- La grande lessive : mars 2024 - Carnaval : date à définir
- Fête de l'école : avril 2024 - Kermesse : juin 2024
- Exposition d'arts : juin 2024 - sortie de fin d'année

Classe des MS/GS :

- Architecture 38 : projet départemental autour de la construction.
- D'autres projets pourront être menés au cours de l'année scolaire.

b) école élémentaire

Projets pour tous les élèves de l'école élémentaire

- Initiation Tennis (8 septembre)
- Courseton (16 octobre) ;
- Cycle rugby (septembre-octobre) ;
- Musique (toute l'année) ;
- Bibliothèque (1 fois par mois) ;
- Olympiades (fin d'année) ;
- Tournoi de rugby (CE2, CM1 et CM2, le 4/06)
- Et aussi : Exposition d'arts ; Goûter de fin d'année ; Fête de l'école
- Marché des connaissances (à définir) ;
- Carte de vœux et chants pour le CCAS (12 déc) ;
- participation au Marché de Noël (10 déc) ;
- Carnaval des jeux olympiques (à définir) ;
- Semaine sans écrans (à définir) ;

Échanges de service (changement d'enseignantes)

CP – CE1 : anglais / bricolage (P3)

CE1 – CM2 : eps / natation (P3 P4)

CM1 – CM2 : géographie / sciences (toute l'année)

CE1 – CE2 : sciences / eps (P4 et P5)

CE2 – CM1 : histoire / anglais (toute l'année)

Projets par classe :

| CP | CE2 | CM2 |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - Natation à l'Olympide : fin mars / avril / début mai | - Espaces Naturels Sensibles | - Art'chitecture 38 |
| - Espaces Naturels Sensibles | - Art'chitecture 38 | - cycle Aviron (à confirmer) |
| - Sortie de fin d'année | - Sortie de fin d'année | - Visite du collège |
| CE1 | CM1 | |
| - Natation à l'Olympide : fin mars / avril / début mai | - Art'chitecture 38 | |
| - Sortie au Château de l'Arthaudière | - cycle Aviron (à confirmer) | |

6/ Aides aux élèves en difficulté scolaire : les APC, le RASED (Réseau d'Aide Scolaire pour les Élèves en Difficulté)

a) Le RASED

Il est composé d'une psychologue scolaire : Mme *Bertrand* (secteur à confirmer), et d'une maîtresse E : Christelle Moisy. La maîtresse E a commencé à prendre en charge des élèves.

b) Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires = soutien)

École maternelle : Ils sont proposés par chaque enseignant sur des plages horaires de 11h30-12h00 et 12h45 – 13h15 pour aider des élèves sur une difficulté particulière rencontrée ponctuellement.

École élémentaire : Ils sont proposés par chaque enseignante sur des plages horaires de 11h30 – 12h pour aider des élèves sur une difficulté particulière rencontrée ponctuellement.

7/ Sécurité des écoles

Nous avons une obligation de réaliser 2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et 2 exercices Incendie dans l'année, dans chaque école.

a) école maternelle

Les PPMS « Risques majeurs » et « Attentat- intrusion » sont à jour.

Le PPMS (intrusion) a été réalisé en deux temps car les deux bâtiments sont éloignés. Il a été réalisé le 13 novembre pour les trois classes. Ils se sont bien déroulés sous une forme ludique pour ne pas effrayer les jeunes élèves.

Problème rencontré : Il n'y a plus de portail à l'entrée du bâtiment préfabriqué de l'école maternelle, en raison des travaux actuels. Le bâtiment a juste été fermé à clé et les volets fermés. Les élèves se sont cachés sous les tables et ont fait le silence pendant quelques minutes.

L'exercice « Sécurité incendie » a eu lieu le 12/10/2023. Évacuation en 1min 27s pour les classes des MS/GS. Un repli dans la cour de l'école élémentaire a été mis en place.

Problème rencontré : Mme BANAS Angélique, qui était dans le bâtiment sanitaire, n'a pas entendu le signal d'alarme, qui a été donné au sifflet.

b) école élémentaire

Les PPMS « Risques majeurs » et « Attentat- intrusion » sont à jour.

Le 1er exercice « intrusion » de l'année a lieu le 9/10/2023. Problèmes rencontrés : La classe de CM2 n'a pas de moyen soit d'alerter les autres classes, soit d'être alertée par les autres classes. Une seule partie de l'école peut donc se mettre à l'abri, l'autre partie étant sacrifiée (CM2 versus tous les autres). Il manque un moyen de communication fiable entre les classes.

L'exercice « Sécurité incendie » a eu lieu le 25/09/2023. Évacuation en 58s. Très bonne réactivité de l'ensemble des élèves.

8/ Le sou des écoles

Un grand merci pour l'attribution de 500 euros par classe qui a financé les sorties scolaires qui ont eu lieu en 2022-2023 en maternelle et en élémentaire. Cela a permis de financer le transport en car des sorties scolaires des 3 classes maternelles au Diapason et dans le Vercors.

Une nouvelle équipe s'est constituée cette année, nous remercions les membres du sou des écoles qui ont beaucoup œuvré pour faire vivre cette association et ont permis de financer de nombreuses sorties pour nos élèves. Nous soutenons les nouveaux membres du Sou des écoles, en participant à leur marché de Noël (plusieurs classes vont participer à la création d'objets qui y seront vendus).

Projets réalisés : Boum d'Halloween, Goûter à la sortie de l'école (mensuel ?) ; Projets à venir : Marché de Noël (10/12) avec 22 exposants, stand de vente du Sou, mini-ferme, labyrinthe, chorales adultes et enfants, visite du Père Noël. D'autres projets seront mis en place au fur et à mesure des saisons.

9/ La garderie et la cantine scolaire

Garderie

Problème rencontré : des enfants qui arrivent seuls à la garderie. **Il est rappelé que les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la garderie et remis en main propre à un adulte.**

10/ Les investissements de la commune dans l'école.

a) école maternelle

- Visite de l'école Maternelle prévue le jeudi 14 décembre à 9h, avec M Perazio, Conseiller Départemental, M le Maire, et l'IEN et 2nde visite à 11h30 avec les enseignants.
- Cour arborée et végétalisée. Les travaux extérieurs de la future école nous ont conduit à la rentrée de novembre à utiliser la cour de la cantine (jusqu'en avril probablement).
- Le déménagement : il faut libérer la Salle des Fêtes le plus vite possible, en déménageant la classe de PS dans les nouveaux locaux, en priorité (pour le 8 janvier ?). Livraison de l'école maternelle est prévue fin novembre.
- Prévoir une réunion pour discuter des conditions du déménagement de l'école et de réinstallation des classes (les 3 classes et tout le matériel pédagogique qui se situe à la salle des fêtes).
- Les travaux ont été très bruyants à certains moments en septembre et octobre, et il a été parfois difficile de travailler dans le bâtiment préfabriqué et dans la classe de CM2.
- Projet de conserver les pré-fabriqués, pour la garderie et pour accueillir des classes si travaux en élémentaire.

b) école élémentaire

- Travaux prévus en 2024 dans l'école élémentaire pour isoler (fenêtres, toiture...).

- L'ensemble des enseignantes, remercie la mairie et les services techniques pour leur écoute, leur accompagnement et leur réactivité au quotidien. C'est très appréciable.

11/ Évaluation d'école

Évaluation d'école

Dans la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, un conseil d'évaluation de l'école a été créé. Il est chargé « d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire ». Nos écoles sont concernées cette année. Cette évaluation aura lieu la semaine du 29 janvier au 2 février 2024.

Les enjeux et les finalités sont :

- Poursuivre l'amélioration de la qualité des apprentissages.
- Améliorer pour l'ensemble de la communauté éducative et des acteurs les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.
- Impliquer l'ensemble des acteurs de l'école dans la phase de l'auto-évaluation.
- Prolonger et enrichir par un regard extérieur la réflexion collective dans le cadre de l'évaluation externe.
- Promouvoir l'apprentissage collectif par les échanges et la réflexion.
- Renouveler, actualiser et questionner les projets d'école ; prolonger et approfondir la réflexion pédagogique collective.

Quatre domaines clés seront considérés simultanément, lors de groupes de travail :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire.
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école.
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Les familles, les membres du périscolaire, le Rased, l'AESH, les services civiques, les élus, les partenaires et intervenants ont été invités à participer à cette évaluation.

La synthèse de cette évaluation sera communiquée lors d'un prochain conseil d'école.

12/ Un Nom pour nos écoles

La mairie nous a demandé de choisir un nom pour notre école maternelle. Le Conseil Municipal a voté pour valider le nom des écoles. Après un sondage auprès des parents, et de l'équipe pédagogique c'est le nom de **Anne Sylvestre**, célèbre chanteuse pour enfants et adultes qui a été retenu. Et **Sophie Germain**, mathématicienne du XIXème siècle, pour l'école élémentaire.

13 /Questions diverses (parvenues au plus tard le 13/11 matin)

Pas de questions

Prochain conseil d'école : en février/mars 2024

Fin de séance à 19h50

Présidente de séance : Véronique PETITJEAN

Secrétaire de séance : Lydie QUINEGAGNE